



L'ordonnance 2021-1310 et le décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 modifient les règles de publicité des actes administratifs. De fait, le résumé des délibérations est remplacé par la mise en ligne sous 8 jours de la liste des délibérations examinées en séance. Les délibérations seront consultables auprès du secrétariat Général. Le Procès verbal de la séance (délibérations et débats) ne pourra être affiché qu'après son approbation par l'assemblée délibérante, lors du prochain Conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 octobre 2023

Liste des délibérations

(ARTICLE L.2121-25 DU CGCT)

Délibération n°2023-0068 : Communications Madame la Maire

Le conseil municipal, PREND ACTE.

Délibération n°2023-0069 : Rectification d'erreurs matérielles sur les délibérations n°2023-0037 et 2023-0038 du Conseil municipal en date du 8 juin 2023

Le conseil municipal, à l'Unanimité, APPROUVE.

Délibération n°2023-0070 : Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil municipal des lundi 3 et mardi 4 juillet 2023

Le conseil municipal, à l'Unanimité, APPROUVE.

Délibération n°2023-0071 : Demande de subvention dans le cadre du programme ACTEE/CEDRE de la Métropole Européenne de Lille pour la réalisation d'un audit thermique de la mairie

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0072 : Décision budgétaire modificative n°2

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0073 : Créances irrécouvrables – créances éteintes

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0074 : Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0075 : Adhésion au groupement de commandes constitué entre les communes de Deûlémont, Marquette-lez-Lille, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint –André, le CCAS de Saint André, Verlinghem et le Sivom Alliance Nord-ouest pour l'achat de papier

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0076 : Modification du tableau des effectifs permanents de la commune

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0077 : Indemnités horaires pour travaux supplémentaires – IHTS

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0078 : Recrutement de personnels vacataires pour des missions ponctuelles - modificatif

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Délibération n°2023-0079 : Contribution en marchandises aux restos du Cœur – Antenne de Comines

Le conseil municipal, à l'Unanimité, ADOPTE.

Affiché le 6 octobre 2023